

5 mai 2022

Conférence de Yvette Mollen

L'innu n'est pas la langue d'enseignement dans les écoles innues !

RÉSUMÉ

La conférence de la professeure Yvette Mollen s'ouvre sur le fait que la langue innue voit diminuer, chaque année, le nombre de ses locuteurs : sa transmission au sein des familles s'atténue, les écoles peinent à trouver des personnes aptes à enseigner cette langue, les jeunes, happés par les cultures francophone et anglophone, perdent la motivation d'apprendre et de parler la langue de leur peuple.

Les Innus font partie des Premières Nations. Autrefois peuple nomade, ils sont désormais majoritairement établis au Québec où l'on compte dix communautés innues, mais aussi au Labrador (Terre-Neuve) dans deux communautés. Certaines de ces communautés sont situées sur des réserves, d'autres hors-réserve donc en contexte plutôt urbain. Parmi les 27 755 innus recensés, seulement 11 360 parlent leur langue maternelle, soit près de 40%. Sachant que la grande majorité de la population est composée de jeunes et que les locuteurs sont essentiellement des aînés, il est facile de constater l'urgence de transmettre l'innu aux nouvelles générations afin de préserver cette langue de la domination des langues coloniales. D'après l'UNESCO, 20 000 locuteurs suffiraient à sauver et revitaliser une langue...

En contexte scolaire, ce sont les prescriptions du Ministère de l'Éducation du Québec qui guident les apprentissages des élèves. Cela induit notamment une langue d'enseignement majoritaire, soit le français, mais aussi des programmes et des ressources pédagogiques pouvant être très éloignées des réalités linguistiques, culturelles et sociales des jeunes innus. Ce n'est que très récemment que les politiques commencent à intégrer les perspectives autochtones au curriculum notamment grâce au travail des organismes pour les droits et la culture des autochtones. Nous pensons par exemple à l'Institut Tshakapesh qui oeuvre à la sauvegarde et à la promotion de l'innu-aitun (culture innue) et de l'innu-aimun (langue innue), tout en veillant à la réussite éducative et au développement identitaire de la jeunesse innue. Plusieurs années de concertation et de travail auront permis à

l'institut de mettre sur pied en 2011 un programme de langue innue au primaire. Il faut savoir qu'au sein des communautés innues, les cours du préscolaires sont dispensés en innu-aimun, car tous les enfants ne parlent pas encore la langue officielle d'enseignement... La langue innue est alors langue de transition jusqu'à ce que le français devienne la seule langue d'enseignement dès la première année du primaire. Rares sont les écoles qui continuent à enseigner l'innu-aimun, et lorsque c'est le cas, deux constats sont à relever : d'abord, le nombre d'heures de cours par an reste faible (en moyenne 44 heures par an), et puis celui-ci décroît à mesure que les années du primaire défilent (jusqu'à 20 heures de cours en moins entre la première et la sixième années). Par ailleurs, aucune continuité n'est prévue par les systèmes scolaires au secondaire et au post-secondaire ; ainsi s'efface progressivement l'enseignement de l'innu dans les écoles québécoises.

Si de nombreux facteurs socio-politiques liés à l'histoire coloniale du Canada ont mis en danger les langues autochtones, comme l'innu-aimun, ils ont aujourd'hui pour conséquence une baisse de la transmission linguistique inter-générationnelle, un manque de ressources humaines capables d'enseigner l'innu-aimun et la perte de motivation à apprendre ou parler cette langue. Il est désormais commun de voir que les jeunes familles innues préfèrent à ce que leur enfant apprennent le français ou l'anglais, plutôt que leur langue maternelle, étant données les perspectives de réussite sociale et économique envisagées. En plus du déclin de l'enseignement de l'innu-aimun au fil des années de scolarisation (qui va jusqu'à disparaître dès l'entrée au secondaire) et de la transmission de la langue entre les générations, la langue maternelle des Innus est mise à mal par un manque de ressources (pédagogiques, littéraires, etc.) une asymétrie entre les espaces de socialisation (école, foyer, médias, réseaux sociaux, etc.) vécus en innu-aimun versus en français ou en anglais... Yvette Mollen appelle à trouver cet équilibre et contribue à produire des ressources pédagogiques pour y parvenir. Elle fait partie des femmes de lettres (traductrices, écrivaines), motivées par l'importance de la transmission de la langue innue, qui s'engagent et contribuent au long processus de codification et d'uniformisation de la langue innue dès la fin des années 1980, début 1990.